

.ARRÊTÉ DCAT/ BEPE/ N°2022-

123

.du 30 JUIN 2022

**complémentaire portant modification de la composition des membres  
de la commission de suivi de site (CSS) pour le bassin industriel de Saint-Avold Nord**

Le préfet de la Moselle  
Officier de la légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du mérite

**Vu** le code de l'environnement ;

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements, notamment son article 45 ;

**Vu** le décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Laurent Touvet, préfet de la Moselle ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2014-DLP/BUPE-330 du 23 octobre 2014 modifié portant création d'une commission de suivi de site (CSS) pour le bassin industriel de Saint-Avold Nord ;

**Vu** le compte rendu de la commission de suivi de site du 8 mars 2022 ;

**Vu** le rapport de l'inspection de l'environnement du 17 juin 2022 ;

**Considérant** que les établissements exploités par les sociétés Arkema France, TotalEnergie Petrochemicals France (TEPF), Protelor, SNF et situés sur les communes de Saint-Avold et L'Hôpital relèvent de la liste prévue à l'article L.515-36 du code de l'environnement et à ce titre doivent obligatoirement faire l'objet d'une commission de suivi de site en application de l'article L.125.2 du code de l'environnement ;

**Considérant** l'avis favorable des membres de la CSS à la proposition de recentrer cette commission sur les établissements classés seveso seuil haut devant obligatoirement faire l'objet d'une CSS ;

**Considérant** les évolutions du nom de certaines structures ;

**Considérant** le déménagement du riverain de la commune de Carling (M. Denis Meyer), l'appel à candidatures réalisé lors de la réunion de CSS du 8 mars 2022 et la candidature de M. Christophe Traxer, riverain domicilié à Carling ;

**Sur** proposition du secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

# A R R E T E

## Article 1 :

Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral n°2014-DLP/BUPE-330 du 23 octobre 2014 modifié susvisé sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Il est créé la commission de suivi de sites (CSS), prévue à l'article L. 125-2-1 du code de l'environnement, pour le bassin industriel auquel appartiennent les établissements classés seveso seuil haut, exploités par les sociétés Arkema France, Protelor, SNF SA et TotalEnergies Petrochemicals France (TEPF) et situés sur les communes de Saint-Avold et L'Hôpital. »

## Article 2 :

Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté préfectoral n°2014-DLP/BUPE-330 du 23 octobre 2014 modifié susvisé sont remplacées par les dispositions suivantes :

### **« Article 2 : Composition de la commission**

La commission de suivi de sites visée à l'article 1, est composée comme il suit :

- **Collège « Administrations de l'État » :**
  - le préfet ou son représentant ;
  - le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Grand Est ou son représentant, inspecteur de l'environnement ;
  - le chef du service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) ou son représentant ;
  - le chef du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Moselle ou son représentant ;
  - le directeur départemental des territoires (DDT) de Moselle ou son représentant ;
  - le directeur de l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est ou son représentant ;
  - la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) ou son représentant, chargé de l'inspection du travail.
- **Collège « Collectivités Territoriales » :**
  - le président du conseil départemental ou son représentant nommé sur proposition de son organe délibérant ;
  - le maire de la commune de Carling ou son représentant ;
  - le maire de la commune de Diesen ou son représentant ;
  - le maire de la commune de L'Hôpital, ou son représentant ;
  - le maire de la commune de Saint-Avold, ou son représentant ;
  - le maire de la commune de Porcellette, ou son représentant ;
  - le maire de la commune de Hombourg-Haut, ou son représentant,
  - le maire de la commune de Creutzwald, ou son représentant ;
  - le maire de la commune de Freyming-Merlebach, ou son représentant ;
  - le maire de la commune de Longeville-lès-Saint-Avold, ou son représentant ;
  - le président de la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie, ou son représentant ;

- **Collège «Exploitants» :**
  - le directeur de la société Arkema France ou son représentant ;
  - le directeur de la société Protelor ou son représentant ;
  - le directeur de la société SNF SAS ou son représentant ;
  - le directeur de la société TotalEnergie Petrochemicals France ou son représentant ;
  
- **Collège «Associations et riverains » :**
  - le président de l'association ADELPA ou son représentant ;
  - le président de l'association Groupement d'étude et de conservation de la nature en Lorraine (GECNAL), Creutzwald et environs ou son représentant ;
  - le président de l'association Lorraine nature environnement (LNE) ou son représentant ;
  - le président de l'association ATMO Grand Est ou son représentant ;
  - M. Christophe Traxer, riverain domicilié à Carling ;
  - le ministre de l'environnement du Land de Sarre ou son représentant ;
  - le ministre de l'intérieur du Land de Sarre ou son représentant ;
  - le bourgmestre de la commune de Völklingen ou son représentant ;
  - le bourgmestre de la commune de Grande Rosselle ou son représentant ;
  
- **Collège « Salariés » :**
  - un représentant des salariés ou son suppléant choisis parmi les salariés protégés au sens du code du travail pour chacune des sociétés suivantes :
    - Arkema France ;
    - Protelor ;
    - SNF SAS
    - TotalEnergie Petrochemicals France (TEPF).

La liste nominative des membres de la CSS désignés par le préfet est tenue à jour par la préfecture et mise en ligne sur le site internet de la DREAL Grand Est. »

### **Article 3 - Publications**

Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle et publié sur le site internet des services de l'État en Moselle.

### **Article 4 - Exécution**

Le secrétaire général de la préfecture de Moselle, le sous-préfet de Forbach-Boulay-Moselle, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la CSS.

Fait à Metz, le 30 JUIN 2022

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

  
Olivier Delcayrou

### Délais et voie de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans le délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Strasbourg.

Les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargées de la gestion d'un service public peuvent déposer leur recours par voie dématérialisée via l'application Télérecours depuis le site <http://www.telerecours.fr/>.

## ANNEXE 1

### Liste nominative des membres de la CSS pour le bassin industriel de Saint-Avold Nord

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »	
Administration	Service
M. LE PREFET	
SIDPC	
SDIS	
DREAL	Unité départementale de la Moselle
DDETS	Inspection du travail
DDT	Urbanisme et prévention des risques
ARS	Service veille et sécurité sanitaires et environnementales



COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »			
	Nom - Prénom	Qualité	Adresse postale
Titulaire	Monsieur Schuler Emmanuel	Conseiller départemental de la Moselle	Hôtel du Département 1 rue du Pont Moreau CS 11096 57036 Metz Cedex 1
Suppléante	Mme Pili Flora	Conseillère départementale de la Moselle	Hôtel du Département 1 rue du Pont Moreau CS 11096 57036 Metz Cedex 1
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de Carling	42 rue de Diesen 57490 Carling
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de Diesen	1 rue Porcelette 57890 Diesen
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de L'Hôpital	Place du Général Giraud - BP 23b 57490 L'Hôpital
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de Saint-Avoid	36 Boulevard de Lorraine BP10019 57501 Saint-Avoid
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de Porcelette	5 rue de Saint-Avoid – BP 10 57890 Porcelette
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de Hombourg-Haut	17 rue de Metz - BP 30 57470 Hombourg Haut
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de Creutzwald	Mairie - BP 20038 57150 Creutzwald
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de Longeville-Les-Saint-Avoid	25 B rue des Alliés - BP10 57740 Longeville-Les- Saint-Avoid
Titulaire	M. le maire ou son suppléant	Mairie de Freyming-Merlebach	42 rue Nicolas Colson 57800 Freyming- Merlebach
Titulaire	M. le président ou son suppléant	Communauté d'agglomération Saint-Avoid Synergie	Rue de la Piscine 57500 Saint-Avoid

**COLLÈGE « EXPLOITANTS »**

	<b>Nom - Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Adresse postale</b>	
Titulaire	M. Gernolle Lionel	Directeur du site de la société Arkema France	Arkema - Etablissement de Carling – BP 61005	57501 Saint-Avold Cedex
Suppléante	Mme Lacour-Teitgen Françoise	Responsable Environnement et relations avec les Administrations de l'établissement de la société Arkema	Arkema - Etablissement de Carling – BP 61005	57501 Saint-Avold Cedex
Titulaire	Mme Loigerot Corinne	Directrice de la société TotalEnergies Petrochemicals France	TEPF - Plateforme de Carling-Saint-Avold - BP 90290	57508 Saint-Avold Cedex
Suppléante	Mme Leroy Nathalie	Responsable Environnement et Relations Administration de la société TotalEnergies Petrochemicals France	TEPF - Plateforme de Carling-Saint-Avold - BP 90290	57508 Saint-Avold Cedex
Titulaire	M. Martin Alain	Directeur du site de la société Protelor	Route de Synthèse - BP 144	57500 Saint-Avold
Titulaire	M. Chaudron Pascal	Responsable du site de la société SNF SAS	SNF SA - route de l'Europort – ZI de l'Europort	57500 Saint-Avold
Suppléant	M. Chevalier Christophe	Responsable Sûreté/Sécurité/Environnement de la société SNF SAS	SNF SA - route de l'Europort – ZI de l'Europort	57500 Saint-Avold



**COLLÈGE « ASSOCIATIONS et RIVERAINS »**

	<b>Nom - Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Adresse postale</b>
Titulaire	M. Bonnetier Jean-Marie	Président de l'ADELP	8 rue de Fleuré 57740 Longeville-Les-Saint-Avoid
Suppléant	M. Podowojewski Pascal	Membre de l'ADELP	35 rue Bois Richard 57490 L'Hôpital
Titulaire	M. Lusson Jean-Baptiste	Président de l'association Groupement d'Etude et de Conservation de la Nature en Lorraine, Creutzwald et environs (GECNAL)	26 rue de Saint-Sauvant 57730 Valmont
Suppléant	M. Kunzler Jacques	Vice-Président de l'association GECNAL 69 boulevard de Lorraine 57500 Saint-Avoid	69 boulevard de Lorraine 57500 Saint-Avoid
Titulaire	M. Aubertin Gérard	Membre de Lorraine Environnement (LNE)	14 rue de la Frontière 57540 Petite-Rosselle
Suppléant	M. Kuhn Jean-Marie	Membre de Lorraine Environnement (LNE)	14 rue de la Frontière 57540 Petite-Rosselle
Titulaire	Mme Le Gall Anne-Christine	Ingénieure au Pôle exploitation de l'association ATMO Grand Est	20 rue Pierre-Simon de Laplace 57070 Metz
Suppléant	M. Jantzem Emmanuel	Ingénieur d'études de l'association ATMO Grand Est	20 rue Pierre-Simon de Laplace 57070 Metz
Titulaire	M. Traxer Christophe	Riverain	85 rue des Jardins 57490 Carling
Titulaire	M. Johann Andre	Ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs du Land de Sarre	Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz Referat E/5 Keplerstrasse 18 66117 Saarbrücken DEUTSCHLAND



**COLLÈGE « ASSOCIATIONS et RIVERAINS »**

	<b>Nom - Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Adresse postale</b>	
Suppléant	Docteur Finkler Björn	Ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs du Land de Sarre	Ministèreium für Umwelt und Verbraucherschutz Referat E/5 Keplerstrasse 18	66117 Saarbrücken DEUTSCHLAND
Titulaire	M. Schröder Uwe	Ministère de l'intérieur, de la construction et des sports du Land de Sarre	Ministerium für Inneres Bauen und Sport Referat D2 Mainzer Strasse 134/136	66121 Saarbrücken DEUTSCHLAND
Suppléant	M. Philippi Volkmar	Ministère de l'intérieur, de la construction et des sports du Land de Sarre	Ministerium für Inneres Bauen und Sport Referat D2 Mainzer Strasse 134/136	66121 Saarbrücken DEUTSCHLAND
Titulaire	Mme Schleppei Anne	Mairie de Voelklingen	Mittelstadt Völklingen Rathausplatz	66333 Völklingen DEUTSCHLAND
Suppléant	Mme Schisler Joëlle	Mairie de Voelklingen	Mittelstadt Völklingen Rathausplatz	66333 Völklingen DEUTSCHLAND
Titulaire	M. Pastorello Giacomo	Mairie de Grande Rosselle	Gemeinde Großselseln Fachbereich 2 -Bürger, Sicherheit Klosterplatz 2-3	66352 Großselseln DEUTSCHLAND
Suppléant	M. Quinten Peter	Mairie de Grande Rosselle	Gemeinde Großselseln Fachbereich 2 -Bürger, Sicherheit Klosterplatz 2-3	66352 Großselseln DEUTSCHLAND



**COLLÈGE « SALARIES »**

	<b>Nom - Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Adresse postale</b>	
Titulaire	M. Rocchetti Anthony	Rapporteur CSSCT de la société Arkema France	Arkema - Etablissement de Carling - BP 61005	57501 Cedex Saint-Avold
Titulaire	M. Zingraff Frédéric	Rapporteur CSSCT de la société TotalEnergies Petrochemicals France	TEPF - Plateforme de Carling-Saint- Avold - BP 90290	57508 Cedex Saint-Avold
Titulaire	M. Salomé Jérôme	Représentant des salariés de la société Protelor	Protelor - route de Synthèse BP 144	57500 Saint-Avold
Titulaire	M. Beckerich Thierry	Représentant de proximité de la société SNF SAS	SNF SA - route de l'Europoort - ZI de l'Europoort	57500 Saint-Avold
Suppléant	M. Huynh François	Représentant de proximité de la société SNF SAS	SNF SA - route de l'Europoort - ZI de l'Europoort	57500 Saint-Avold

